

FCP de droit français

**LAZARD SUSTAINABLE
CREDIT 2025**

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2025

**Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Ernst & Young et Autres**

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	11
4. Certification du Commissaire aux Comptes	16
5. Comptes de l'exercice	21
6. Annexe(s)	85
Caractéristiques de l'OPC	86
Information SFDR	104

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025** (code ISIN : FR0013444916 ; FR0013464153) :

- i) La reconduction du fonds pour une nouvelle durée de portage jusqu'au 29 novembre 2030
- ii) La modification de l'objectif de gestion
- iii) La modification de la politique d'investissement
- iv) La modification de la catégorie ESG passage en "communication réduite"
- v) Le changement de dénomination du FCP pour « **LAZARD 2030** »
- vi) Le Changement de libellé des parts :
 - o *Part PC H-EUR > PC EUR*
 - o *Part PD H-EUR > PD EUR*
 - o *Part RC H-EUR > RC EUR*
 - o *Part RD H-EUR > RD EUR*
 - o *Part EC H-EUR > EC EUR*
 - o *Part ED H-EUR > ED EUR*

Les codes ISIN restent inchangés.

➤ **Date d'effet : 01/07/2025.**

2. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de la part EC sur la période est de : 3.83%.

La performance de la part ED (dividendes réinvestis) sur la période est de : 3.82%.

La performance de la part PC sur la période est de : 3.62%.

La performance de la part PD (dividendes réinvestis) sur la période est de : 3.62%.

La performance de la part RC sur la période est de : 3.00%.

La performance de la part RD (dividendes réinvestis) sur la période est de : 2.99%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : 2.01%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, l'envolée des importations par anticipation des hausses de droits de douane a provoqué une contraction mécanique du PIB au premier trimestre (-0,1% après +0,6%). Malgré les récents reculs, les droits de douane moyens payés par les importateurs américains restent à un niveau très élevé à 16%, un plus haut depuis 1937. Les prochains mois devraient se traduire par une transmission de ce choc à l'activité économique et à l'inflation. Au-delà du commerce extérieur, les données ont montré un début d'affaiblissement de l'activité, avec des tendances moins favorables au niveau de la consommation et dans l'immobilier.

Le marché du travail a fait preuve de résistance tandis que l'inflation s'est stabilisée sur un niveau élevé à +2,5% sur un an, amenant la Fed à maintenir son taux directeur à 4,25%-4,50%. Elle aborde le second semestre avec une posture prudente vis-à-vis de l'effet des droits de douane sur l'inflation. Sur le plan de la politique budgétaire, l'Administration avance dans son programme avec la ratification du Big Beautiful Deal dont les implications en matière de déficit et d'endettement suscitent des questions.

En Zone Euro, la croissance du PIB a été solide au premier trimestre (+0,6 % après +0,3 %), grâce au commerce extérieur et à la demande domestique. On notera toutefois qu'en ajustant des effets de propriété intellectuelle et industrielle irlandais, la croissance évolue à +0,3%, un niveau cohérent avec les indicateurs PMI. Après la phase d'anticipation des hausses de droits de douane, les exportations se sont repliées par contrecoup. En revanche, les données de consommation sont restées bien orientées et le climat des affaires a plutôt bien résisté face aux incertitudes commerciales. L'économie européenne pourrait connaître une moindre croissance au cours des prochains mois du fait des incertitudes commerciales et par contrecoup du phénomène d'achats anticipés qui a porté l'activité économique en début d'année. Le taux de chômage est resté bas tandis que l'inflation a continué de ralentir pour revenir autour de 2%.

La BCE a ramené son taux directeur à 2,00% et laissé entendre que la fin du cycle de baisse de taux approchait. En réalité, le recul de l'inflation laisse une certaine marge de manœuvre à la BCE pour baisser ses taux en cas de détérioration inattendue de la conjoncture.

Au Japon, la croissance du PIB a été légèrement négative au premier trimestre à cause d'un recul des exportations et d'un ralentissement de la consommation, la poursuite des hausses de prix pesant sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages. Malgré ce contexte d'inflation persistante, la Banque du Japon, très prudente, a préféré maintenir le statu quo en ne relevant pas ses taux directeurs.

En Chine, où le phénomène contraire s'observe (déflation), la croissance du PIB s'est stabilisée à +5,4% sur un an au premier trimestre. La demande domestique pénalisée par le ralentissement du marché immobilier a repris son souffle grâce à des mesures de soutien temporaire des autorités. Surtout, les exportations sont restées dynamiques. Si la hausse des droits de douane américains a provoqué une forte baisse des exportations vers les Etats-Unis, le ralentissement de l'ensemble des exportations du pays est resté limité, les autres destinations compensant une bonne partie du manque à gagner américain. D'un point de vue commercial, le scénario du pire est évité, mais il est à craindre que le moteur exportateur pâtisse de l'augmentation des droits de douane américains à environ 40%. Cela pourrait causer un ralentissement de la croissance au cours des prochains mois.

Marchés

Le premier semestre a été marqué par la faiblesse du dollar qui enregistre l'une de ses pires performances semestrielles depuis 1973. Cela est d'autant plus remarquable que le contexte géopolitique a été tendu (conflit indo-pakistanaï, conflit entre l'Iran et Israël, persistance de la guerre en Ukraine) et que les investisseurs anticipent un nombre limité de baisses des taux par la Fed.

Malgré ces facteurs théoriquement porteurs, le dollar a baissé, soutenant les matières premières, comme l'or qui a enregistré des records historiques contre le dollar, tandis que les métaux industriels comme le cuivre ou l'aluminium demeurent à des niveaux élevés. Le pétrole de mer du Nord (Brent) a temporairement profité d'une prime géopolitique d'une dizaine de dollars avant de revisiter le niveau des 67\$ à la fin du trimestre.

Les conséquences pour le dollar du « Liberation Day » du 2 avril 2025, l'une des journées les plus importantes de l'année pour les marchés, n'ont probablement pas été celles que l'Administration américaine attendait. Outre la faiblesse surprise du billet vert, les écarts de rendement entre les swaps de taux et les rendements du Trésor américain, qui permettent notamment de mesurer la prime de signature du gouvernement, ont atteint les niveaux traduisant une défiance extrême vis-à-vis de la qualité du premier emprunteur mondial (près de 1% à 30 ans). Cette défiance n'est probablement pas étrangère à l'annonce par Scott Bessent, Secrétaire du Trésor, d'une trêve de 90 jours le 9 avril, seulement 7 jours après le début de cette nouvelle offensive commerciale.

Durant cet épisode de panique finalement très court, les indices de volatilité des marchés actions ont atteint des niveaux extrêmes qui sont usuellement l'apanage des crises financières ou économiques majeures, entraînant les indices comme le Nasdaq 17% plus bas.

A partir du 9 avril, les indices actions ont entamé un rebond historique. Sur le trimestre, les marchés américains, emmenés par le S&P500 (+10,6% en devise locale) parviennent finalement à s'affranchir des plus hauts de début d'année. Cette performance doit être nuancée lorsqu'elle est translatée en euros (+1,5%) en raison de la chute marquée du dollar face à l'ensemble des devises du reste du G10 et tout particulièrement vis-à-vis de l'euro et du franc suisse. Malgré ce mouvement qui peut réduire la compétitivité à l'export des sociétés de la zone euro, les indices boursiers domestiques progressent (+3,5% pour l'Eurostoxx au second trimestre, +8% pour le DAX qui bénéficie du momentum du secteur de la défense, + 6,5% et + 4,6% respectivement pour les bourses espagnole et italienne). Seul le CAC40, affecté par les déboires du secteur du luxe, ne parvient à maintenir son niveau (-1,6%) sur le trimestre.

Les marchés émergents clôturent un excellent trimestre boursier au terme duquel ils progressent de 11% en dollar, rattrapant, à +13,7% depuis le début de l'année les excellentes performances des bourses italiennes, espagnole ou allemande.

En dehors de la courbe des taux japonaise, affectée par la ténacité de l'inflation domestique, les parties courtes de la plupart des pays du G10 évoluent entre 100 et 150 points de base sous les niveaux d'il y a un an, reflétant le trajet parcouru par l'enclenchement du cycle de baisse des taux des banques centrales en 2024 en Europe ou aux Etats-Unis. Néanmoins, le rythme de baisse anticipé par les marchés perd en cadence, étant donné les gains plus modestes réalisés sur le front de l'inflation sous-jacente, l'incertitude entourant les effets sur les prix des droits de douane aux Etats-Unis ou encore la résilience du marché de l'emploi. Sur les parties plus longues des courbes de rendement obligataires, les performances sont hétérogènes : le taux à 10 ans de l'Etat allemand a baissé de 13 points de base à 2,61% sur le trimestre, tandis que le taux à 10 ans du Trésor américain termine le semestre quasi stable à 4,23%.

POLITIQUE DE GESTION

Juillet 2024

Le mois de juillet a été bon pour les marchés obligataires bénéficiant du double effet positif de la détente des taux et du resserrement des spreads. Les taux des obligations souveraines se sont repliés, supportés par des données économiques moins bonnes qu'anticipées, des baisses de taux de certaines banques centrales et la résurgence de l'aversion pour le risque. A l'exception du taux japonais à dix ans qui reste stable à 1,06% sur le mois, les taux 10 ans américain et allemand baissent respectivement de 37 bps à 4,03% et de 20 bps à 2,30%. En zone euro, dans un contexte d'élections législatives en France, les écarts de rendement sont restés volatiles. Le spread de l'OAT à dix ans s'écarte de 3bps à 67 bps contre dette allemande. Les anticipations d'inflation à dix ans corrigent de 12 bps en Europe et de 10bps aux Etats-Unis. En fin de mois, à horizon fin d'année les investisseurs intègrent quatre baisses de taux de Réserve Fédérale et un peu moins de trois baisses de la Banque Centrale Européenne. Dans ce contexte, les marges de crédit se resserrent tous segments et secteurs confondus, avec -9 bps pour le Credit IG, -5 bps pour le HY, -16 bps pour les dettes financières Tier 2 et -24 bps pour les dettes AT1. Le resserrement pour les hybrides IG est moins marqué avec seulement -2 bps. Les facteurs techniques sont positifs : la demande reste solide et l'activité primaire a de nouveau ralenti en juillet, les effets saisonniers et la volatilité ayant pesé sur les volumes.

Les volumes sont donc en baisse par rapport au mois de juin avec 24 Mds€ pour les financières et 11 Mds€ pour les émetteurs Corporate. La structure du portefeuille évolue à la marge dans un contexte de détente des taux de référence et de resserrement des marges de crédit.

Août 2024

En août, le mouvement de repli généralisé des taux a été soutenu aux Etats-Unis par une banque centrale se disant prête à baisser ses taux, J. Powell confirmant que le moment d'une baisse de taux était arrivé et validant de ce fait une première baisse en septembre. Le point d'attention a migré de l'inflation vers le marché du travail qui apparaît moins robuste. Les données économiques ont rassuré sur le front de l'activité et le risque d'escalade au Moyen-Orient n'a pas eu d'impact notable. En Europe, les taux courts se sont détendus d'environ 14bps (Allemagne), le taux à deux ans clôturait à 2.39% alors que le taux à dix ans restait stable à 2.30%. Aux Etats-Unis, les taux ont baissé entre 34 et 11bps sur la courbe, le 10 ans américain clôturant à 3.90%. En fin de mois, le marché intégrait près de quatre baisses de 25bps en 2024 par la FED et entre deux et trois baisses de la BCE au même horizon. Les marges de crédit se sont écartées en début de mois puis ont retracé sur les semaines suivantes. Les compartiments les plus risqués (dettes HY Corpo, subordonnés hybride corpo et AT1...) clôturent le mois en resserrement compris entre 5 et 10bps contrairement aux dettes de rang senior qui affichent un écartement moyen de 5bps. En conséquence, les performances ont été positives en août sur l'ensemble des classes d'actifs.

Septembre 2024

Au mois de septembre, dans le sillage du pivot de la Réserve Fédérale actant une baisse de taux de 50bps et de la poursuite de la baisse de 25bps de la BCE, les taux se sont détendus dans un mouvement de pentification. Par ailleurs, les données d'activité ont été décevantes en zone euro et les données d'emploi ont conforté la FED sur la modération du marché du travail. Les taux à deux ans ont baissé de 32bps à 2.07% en zone euro et de 28bps à 3.64% aux Etats-Unis, et les taux à dix ans de 18bps à 2.12% et 12bps à 3.78% dans les zones respectives. Les anticipations d'inflation à dix ans ont baissé de 7bps à 1.94% en zone euro et se stabilisent à 2.40% aux Etats-Unis. A la clôture fin septembre, le marché intègre entre deux et trois baisses de 25bps de la FED d'ici fin d'année et deux baisses de 25bps de la BCE au même horizon. Dans ce contexte, les marges de crédit sont quasiment inchangées pour le Crédit Senior IG et les financières T2 alors qu'elles s'écartent de 7 bps pour les hybrides Corporate IG, + 7 bps pour le HY, +13 bps pour les dettes AT1. Par secteur, les variations de spread sont faibles avec une surperformance du secteur immobilier et à l'exception du secteur auto. Le secteur auto a été au cœur de l'actualité, le secteur ayant clairement sous-performé en raison des inquiétudes croissantes concernant le cycle économique général, en plus des autres sujets déjà connus, notamment la croissance plus lente que prévu de la demande de véhicules électriques, les pressions sur le marché chinois et l'offre chinoise qui pourrait se déverser sur l'Europe. Malgré une contribution faible voire même négative de la composante spread, l'effet taux, associé au portage permet à l'ensemble des classes d'actifs de délivrer des performances fortement positives : +1.2% pour le crédit IG, +1% pour le HY, +1.15% pour les T2 et +1% pour les€AT1. Le marché primaire a été très actif avec une activité plus importante qu'attendu avec 79 Mds€ (41Mds€ pour les Corporate et 38Mds€ pour les financières). La surprise à la hausse provient principalement du secteur financier et du secteur immobilier avec une augmentation significative de l'offre.

Octobre 2024

Le mois d'octobre a été caractérisé par une forte tension des taux en lien avec la remontée de D. Trump dans les sondages aux Etats-Unis et des données économiques plus favorables de part et d'autre de l'Atlantique. Les taux des obligations américaines et allemandes à dix ans se tendent respectivement de 50bps à 4.28% et de 27bps à 2.39%. En zone euro, La BCE a acté à l'unanimité une réduction de 25bps du taux de dépôt à 3.25% lors de sa réunion où C. Lagarde a mis l'accent sur le risque baissier sur la croissance et à nouveau sur le fait que l'institution semble gagner en confiance sur la désinflation en cours. Le spread OAT-Bund à dix ans s'est détendu de 6 points de base à 73bps alors que les agences de notation Moody's et Fitch ont maintenu leur notation inchangée respectivement Aa2 et AA- mais ont abaissé chacune la perspective à négative. Dans ce contexte, le crédit surperforme avec des marges de crédit se resserrant de -12 bps pour le crédit IG senior à -36bps pour les financières AT1. Tous les secteurs sont au resserrement, avec une surperformance de l'immobilier et du secteur automobile qui retrace la majorité de la sous-performance du mois de septembre. Le crédit le moins risqué (IG) affiche néanmoins en octobre une performance absolue négative impactée par un effet taux défavorable malgré la contribution positive du resserrement des marges et du portage. Le marché primaire crédit IG reste dynamique avec une activité importante proche de 43Mds€ (24Mds€ pour les Corporate et 19Mds€ pour les financières).

Novembre 2024

En novembre, les taux des emprunts d'Etat se détendent dans un contexte de dégradation des données économiques particulièrement en zone euro. En parallèle, les craintes de l'effet Trump intégrées dans les prix des obligations américaines s'estompent progressivement. Les taux des obligations allemandes et américaines à dix ans baissent respectivement de 30bps à 2.09% et de 12bps à 4.17%. Aux Etats-Unis, la Fédérale Réserve baisse ses taux de 25bps dans la fourchette 4.75%-5%. La FED reste donc toujours vigilante au regard du marché de l'emploi alors que sa confiance dans la désinflation ne s'est pas altérée. En Europe, les inquiétudes sur la dynamique actuelle d'activité se renforcent. En Allemagne dans un contexte économique dégradé, après la fin de la coalition gouvernementale à la suite de profonds désaccords économiques, de nouvelles élections sont planifiées en février 2025. Du côté français la perspective du vote d'une motion de censure pèse sur le spread OAT-Bund à dix ans qui s'écarte de 7bps à 80bps. Le crédit enregistre des performances positives sur l'ensemble des segments tirées par l'effet taux, en dépit de l'écartement des marges. Les secteurs de l'automobile et de l'énergie sous-performent contrairement à l'immobilier qui continue de s'apprécier. Le marché primaire du crédit IG a été très actif avec des volumes en hausse par rapport à octobre, proches de 51Mds€ (29Mds€ pour les Corporate et 22Mds€ pour les financières).

Décembre 2024

En décembre, la Réserve Fédérale a abaissé de 25 bps son taux dans la fourchette [4.25% - 4.50%], portant ses réductions totales en 2024 à 100 bps, mais n'anticipe plus que 50 bps de baisses de taux en 2025. Les marchés ont de nouveau trébuché après que la Fed a adopté une position plus «hawkish» que prévu. Pendant ce temps, en Europe, la BCE a de nouveau baissé ses taux de 25 bps en décembre, pour porter son taux de dépôt à 3% en décembre, mais les investisseurs ont été déçus qu'elle n'adopte pas un ton plus accommodant. Ces éléments ont conduit à une tension des taux par la suite, affectant les obligations souveraines. Les rendements des obligations allemandes et américaines à dix ans se sont tendus sur le mois, respectivement de 28 bps à 2.37% et de 40 bps à 4.57%. À la fin de 2024, les investisseurs intègrent 43 bps de baisses de taux de la Réserve Fédérale et 110 bps de baisse de la BCE pour l'année 2025. Par ailleurs, en France, le gouvernement de Michel Barnier est tombé, avec le premier vote de défiance réussi depuis 1962. Cela a exercé une pression supplémentaire sur les actifs français, et l'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes à 10 ans a atteint ses niveaux les plus élevés depuis 2012, au moment de la crise de l'euro. Dans ce contexte, les spreads se resserrent tous secteurs et segments confondus : -7 bps pour le crédit IG, -18 bps pour les hybrides, -22 bps pour le crédit HY, -45 bps pour les dettes AT1 mais seulement -5 bps pour les financières T2. Le crédit IG enregistre une performance négative de -0.43%, l'effet spread positif ainsi que le portage ne permettant pas de compenser l'effet taux négatif sur le mois. En revanche, le crédit HY, les hybrides Corporate et les financières AT1, par nature moins sensibles au taux, ont bénéficié d'un resserrement de spread plus marqué, permettant d'afficher des performances très positives, soutenues à la fois par la composante spread et le portage et ce malgré l'effet taux négatif, entre 0.60% et 1.5%. Comme on pouvait s'y attendre, l'activité primaire a fortement ralenti en décembre, bien qu'il y ait eu une petite vague d'opérations au cours de la première semaine du mois. L'offre primaire a fortement diminué à 6,5 Mds€ (3,8 Mds€ pour les financières et 2,7 Mds€ pour les émetteurs Corporate), conformément aux tendances saisonnières habituelles. Cependant, l'activité devrait repartir avec un mois de janvier très actif en raison de la saisonnalité. La structure du portefeuille évolue à la marge dans un contexte de forte tension des taux de référence et de resserrement des marges de crédit.

Janvier 2025

Janvier est marqué par une forte volatilité sur les marchés de taux entretenue par les incertitudes liées aux futures mesures gouvernementales américaines et le retour des nouvelles émissions en ce début d'année. La Réserve Fédérale laisse ses taux inchangés dans la fourchette [4.25%-4.50%], alors que la Banque Centrale Européenne et la Banque du Canada procèdent à une baisse de 25bps pour porter leurs taux à respectivement 2.75% et 3%. Les taux des obligations allemandes à dix ans se tendent de 9bps à 2.46% alors que celui des obligations américaines à dix ans se stabilise à 4.54%. Les marges de crédit se resserrent tous segments et secteurs confondus contribuant ainsi avec le portage à contrebalancer l'effet négatif lié à la tension des taux de référence et permettant ainsi de délivrer des performances positives. Les notations les plus faibles affichent les meilleures performances. Les facteurs techniques sont favorables avec un retour des flux entrants sur la classe d'actifs crédit. L'activité sur le marché primaire est dynamique avec près de 92 Mds EUR d'émissions crédit qui profitent d'une forte demande. La structure du portefeuille est stable dans un contexte de tension des taux de référence et de resserrement des marges de crédit.

Février 2025

Le mois de février a été incroyablement mouvementé pour les marchés, marqué par une volatilité sur les marchés de taux, notamment en zone euro, entretenue par la politique commerciale du gouvernement américain, les doutes sur la croissance américaine et les tensions géopolitiques. La mise en place d'une trêve entre l'Ukraine et la Russie étant incertaine, et alors que les Etats-Unis pourraient suspendre leur aide militaire, l'Europe tente de s'accorder sur un budget de défense. Cet élément contribue à la sous-performance des taux allemand à dix ans qui ne baissent que de 5bps à 2.41%, contre une détente de 33bps à 4.21% pour les taux américains à dix ans. A fin février, les investisseurs intègrent sur l'année 2025 environ 68bps de baisse de la Réserve Fédérale, près de 87bps pour la BCE et 58bps de la part de la Banque d'Angleterre. Aux Etats-Unis, les minutes de la Fédérale Réserve confirment la pause sur les prochains mois et la méfiance des membres au regard du risque d'inflation. En Zone Euro, les données d'activité restent atones, même si un léger mieux est noté dans le secteur manufacturier et que les enquêtes de sentiment sont marginalement mieux orientées. L'inflation se contracte de 0.3% en glissement mensuel en janvier, ce qui porte l'inflation globale à 2.5% et l'inflation sous-jacente à 2.7% en rythme annuel, ce qui devrait permettre à la BCE de poursuivre ses baisses de taux à un rythme graduel. Les élections fédérales allemandes du 23 février ont été marquées par la poussée du parti AFD et laissent entrevoir Friedrich Merz (CDU) comme futur chancelier alors que les options possibles de coalition sont restreintes. S&P a maintenu la note de la France à AA-, tout en abaissant la perspective à « négative » en évoquant la nécessité de réduire le déficit sous les deux ans. Le spread OAT-Bund à dix ans semble avoir déjà intégré ces éléments avec un niveau de 73bps. La saison de publications des résultats T4 24 se poursuit. Les résultats sont dans l'ensemble en ligne avec les attentes. Les marges de crédit évoluent avec de faibles variations, à l'exception du crédit HY qui se resserre fortement sur le mois (-26 bps). Malgré une contribution de la composante spread faible voire négative, l'effet taux positif ainsi que le portage permettent de délivrer des performances positives sur le mois, de + 0.50% pour le crédit IG et jusqu'à 1.60% pour les dettes financières AT1. Par secteur, les foncières surperforment (-10 bps), profitant de la détente des taux, tandis que le secteur automobile (+4 bps) souffre notamment des incertitudes liées à l'implémentation de tarifs douaniers par l'administration américaine. L'offre primaire IG a continué de progresser en février, malgré une incertitude commerciale persistante et une certaine faiblesse des données économiques aux Etats-Unis. Au total, 81.2 Mds€ émis au cours du mois, ce qui fait de ce mois de février le plus important jamais enregistré. L'offre primaire cumulée depuis le début de l'année, qui s'élève à 178 Mds€, est la deuxième plus élevée, juste derrière 2009. Le marché a jusqu'à présent bien absorbé les volumes primaires, soutenu par des flux entrants solides et d'importants remboursements. La structure du portefeuille est stable dans un contexte de détente des taux de référence et de faibles variations des marges de crédit IG.

Mars 2025

Le mois de mars a été caractérisé par un regain de volatilité sur les marchés de dettes souveraines et une divergence entre les marchés américains et européens. En Europe les taux ont subi un choc haussier, ce rebond étant influencé par l'annonce historique de l'Allemagne d'un plan d'infrastructures de 500Mds€ et de défense ainsi qu'un plan de réarmement de l'Union Européenne. Les craintes d'augmentation de nouvelles émissions ont provoqué une poussée des taux allemands. Le taux à dix ans se tend de 33bps dans un mouvement de pentification de la courbe 2 ans / 10ans de 31bps à 69bps. Aux Etats-Unis, les obligations américaines performant positivement dans un contexte marqué par la résurgence d'un scénario de stagflation et de craintes sur un ralentissement marqué de l'économie. Le taux à deux ans se détend de 11bps à 3.88% alors que le taux à dix ans reste stable à 4.21%. La Réserve Fédérale a maintenu ses taux inchangés dans la fourchette 4.25%-4.50% tout en annonçant un ralentissement de la diminution de son bilan à travers la réduction de son Quantitative Tightening qui débutera à partir du 1er avril, en procédant à une modification du cap sur les dettes d'Etats de 25bn à 5bn mais sans changement de rythme sur les MBS. Alors que J. Powell a souligné de nombreuses incertitudes, les prévisions de croissance de la FED ont été revues à la baisse, alors que celles relatives à l'inflation ont été revues à la hausse. Les DOTS continuent d'anticiper deux baisses de taux cette année. Les marges de crédit s'écartent au cours du mois, sous l'effet des flux de nouvelles concernant les droits de douane américains et des investisseurs qui tentent d'évaluer leur intensité et leur impact sur l'économie. Ainsi, les marges de crédit s'écartent faiblement pour le crédit IG (+3 bps) et plus fortement pour le crédit HY (+58 bps) et les dettes subordonnées AT1 (+ 46 bps). Compte tenu de la contribution négative de la composante spread et de l'effet taux négatif, les performances des classes d'actifs sont fortement négatives sur le mois, autour de - 1.0% pour le crédit IG ainsi que pour le crédit HY et jusqu'à -1.70% pour les dettes financières AT1. Tous les secteurs sont à l'écartement à l'exception des biens d'équipement (-2bps) où les émetteurs liés au secteur de la défense ont surperformé (Thales, Safran, Airbus) après l'adoption du plan de relance en Allemagne. A contrario, les foncières sous-performent impactées par la forte tension des taux. Le secteur automobile a également souffert de l'implémentation des tarifs de l'administration américaine de 25% sur tous les véhicules et composants à partir du 2 avril, impactant particulièrement les constructeurs allemands, asiatiques et ceux qui importent du Mexique et du Canada.

Le marché primaire IG est resté actif malgré l'augmentation de l'incertitude politique aux États-Unis ayant entraîné un élargissement des spreads et une hausse de la volatilité. Au total, 57 Mds€ émis au cours du mois. L'offre primaire cumulée depuis le début de l'année s'élève à 238 Mds€. Les volumes primaires ont continué d'être bien absorbés, soutenus par des flux entrants solides et d'importants remboursements. La structure du portefeuille est stable dans un contexte de forte tension des taux de référence et d'écartement des marges de crédit.

Avril 2025

Le mois d'avril a été caractérisé par une volatilité importante sur les marchés financiers, les conséquences du Libération Day provoquant une dislocation du marché des obligations souveraines américaines dès le début du mois. L'escalade des tensions commerciales, notamment avec la Chine, a provoqué une défiance majeure sur les actifs américains où les taux des obligations américaines à dix ans se sont tendus de près de 50bps à 4.60% alors que le dollar se dépréciait contre toutes devises. Au fil du mois, les publications des données économiques mitigées ont été reléguées au second plan de l'attention des investisseurs et c'est une forme de désescalade sur le front de la guerre commerciale qui a permis un regain d'optimisme. En Zone Euro, la BCE a abaissé son taux de dépôt de 25 pbs à 2,25% en ligne avec les anticipations de marché. Le taux allemand à deux ans se détend de 29bps et la courbe 2/10 ans se pentifie de 7bps à 76bps alors que les écarts de rendement s'écartent légèrement entre 2 et 6bps contre dette allemande, après une tension de près de 25bps notamment sur les dettes périphériques. Côté crédit, le mois d'avril a été absolument sismique, l'annonce des droits de douane réciproques des Etats-Unis ayant entraîné en début de mois, un énorme mouvement de sell-off et une forte volatilité (VIX au-dessus de 50). Toutefois, le calme a commencé à revenir sur les marchés après l'annonce de l'administration américaine d'une pause de 90 jours et le début des négociations. Les tensions ont donc commencé à s'atténuer et les marchés se sont redressés, terminant le mois avec des performances positives grâce à la baisse générale des taux et dans une moindre mesure, au portage. Malgré un retracement des spreads à partir du 10 avril (entre 50% et 60%), les marges de crédit terminent le mois à l'écartement sur le mois, tous segments et secteurs confondus: + 15 bps pour le crédit IG, +19 bps pour les hybrides Corporate IG, +42 bps pour le crédit HY et +45 bps pour les dettes financières AT1. Les performances des classes d'actifs sont dans l'ensemble positives grâce à un effet taux fortement positif : + 0.03% pour les financières AT1 (€), +0.21% pour le Corporate HY, +0.33% pour les hybrides Corporate et +0.91% pour le crédit IG. En raison de la volatilité accrue, l'offre primaire IG a été faible en début de mois. Mais l'apaisement des tensions sur la seconde partie du mois s'est accompagné d'une offre primaire abondante avec un pic en termes de volumes au cours de la dernière semaine d'avril. Au total, 50 Mds€ émis sur le mois, en baisse par rapport à avril 2024. La saison des publications de résultats T1 25 a débuté. Les résultats sont dans l'ensemble en ligne avec les attentes. La structure du portefeuille évolue à la marge dans un contexte de forte détente des taux de référence et d'écartement des marges de crédit. Le portefeuille est désormais investi à 87% en support monétaire avec une maturité inférieure à fin juin 2025.

Mai 2025

L'amélioration des données économiques, la baisse des droits de douane entre les États-Unis et la Chine ainsi qu'un accord préliminaire entre les Etats-Unis et l'Angleterre incitent les investisseurs à écarter la probabilité d'un ralentissement économique mondial. Le marché des taux souverains intègre graduellement ces éléments d'optimisme. Le taux allemand à deux ans se tend de 9bps à 1.78%, la courbe 2-10ans s'aplatissant de 3bps à 72bps. Au sein de la zone euro, les écarts de rendement se contractent légèrement. Néanmoins, les bons du Trésor américain ont connu une période beaucoup plus difficile en raison des craintes croissantes concernant la situation budgétaire liées à la dégradation de la notation des Etats-Unis par Moody's. L'attention s'est également portée sur le projet de loi fiscale en cours d'examen par le Congrès. Le mois de mai aura été un test mitigé pour les émissions de dettes souveraines de maturités longues, avec une demande en net retrait reflétant la prudence des investisseurs face aux niveaux de déficit public ou de gestion de la dette de certains Etats. Sous pression, les rendements des obligations américaines et japonaises à trente ans ont atteint respectivement le niveau de 5.15% et 3.20% avant de se stabiliser. En fin de mois, les tensions commerciales sont revenues temporairement sur le devant de la scène, suite à l'annonce de droits de douane américains de 50 % sur les produits européens sans grand impact sur les marchés de taux alors que cette mesure a été reportée au 9 juillet après des discussions avec Ursula Von der Leyen. Dans ce contexte, les marges de crédit se sont resserrées de manière significative, tous segments et secteurs confondus : -14 bps pour le crédit IG, -20 bps pour les dettes financières T2, -38 bps pour les dettes financières AT1 et -51 bps pour le crédit HY. Ce mouvement vient effacer en grande partie la forte dépréciation de début avril consécutives aux annonces initiales des droits de douane. Les performances des classes d'actifs sont positives grâce à la contribution de la composante spread et au portage et malgré un effet taux négatif : +0.52% pour le crédit IG, + 0.72% pour les dettes financières T2, +1.35% pour le Corporate HY et + 1.71% pour les financières AT1 (€). Le marché primaire fait un retour spectaculaire en mai après un mois d'avril très calme. Mai a connu un très fort rebond avec une offre importante qui a été très bien absorbée par le marché.

Au total, 110Mds€ ont été émis sur le mois. La saison des publications de résultats T1 25 se poursuit. Les résultats sont dans l'ensemble en ligne avec les attentes. La structure du portefeuille évolue à la marge dans un contexte de légère tension des taux de référence et de fort resserrement des marges de crédit.

Juin 2025

En juin, les principales banques centrales ont marqué une pause dans leurs politiques monétaires, sauf la BCE, la BNS et la Banque de Norvège qui ont abaissé leurs taux de 25 points de base. Aux États-Unis, J. Powell a adopté une posture d'attente, révisant à la hausse les projections d'inflation pour 2025-2027 et prévoyant une croissance plus faible et un chômage accru. Les rendements américains ont baissé grâce aux données économiques et aux commentaires accommodants de la FED, tandis que les rendements européens n'ont pas suivi, sauf pour les dettes périphériques. La BCE a également réduit ses taux, mais le discours de C. Lagarde a suggéré une fin proche du cycle de baisse. Fitch a dégradé la Belgique à AA-, soulignant les défis des finances publiques. En Allemagne, l'augmentation des besoins de financement et les dépenses militaires prévues ont pesé sur les rendements. L'escalade du conflit Israël-Iran, malgré l'intervention américaine, a eu peu d'impact sur les marchés obligataires. Après un rebond temporaire du Brent, les marchés se sont stabilisés, avec un resserrement notable des spreads souverains périphériques, notamment italiens. Au cours de la période, le taux allemand à deux ans se tend de 9bps à 1.86%, la courbe 2ans / 10ans se pentifie de 2bps à 75bps. Au sein de la zone euro, les écarts de rendement se contractent légèrement à l'exception de la France. Le spread OAT-Bund à dix ans se tend de 2bps à 68bps, alors que les obligations italiennes surperforment d'environ 11bps sur la courbe contre dette allemande. Côté crédit, la résurgence du risque géopolitique en milieu de mois avec la guerre éclair entre Israël et l'Iran n'aura eu finalement que peu d'impact sur les marges de crédit soutenues davantage par la résilience de l'économie américaine. Les marges de crédit poursuivent leur resserrement: -9 bps pour le crédit IG, -15 bps pour les hybrides Corporate IG et pour les dettes financières T2, -36 bps pour les dettes financières AT1 et -7 bps pour le crédit HY. Tous les secteurs terminent le mois au resserrement, avec notamment une surperformance de l'immobilier et de l'énergie tirant profit du conflit au Moyen Orient. Les performances des classes d'actifs sont fortement positives grâce à la contribution positive de la composante spread et au portage malgré un effet taux négatif : +0.24% pour le crédit IG, + 0.50% pour les dettes financières T2, +0.76% pour les hybrides IG, + 0.44% pour le Corporate HY et + 1.69% pour les financières AT1 (€). Après un mois de mai record en termes d'émissions primaires et malgré les turbulences géopolitiques, l'activité primaire IG s'est poursuivie à un rythme soutenu en juin, avec 78 Mds€ émis. Les volumes d'émissions Corporate (42 Mds€) ont dépassé ceux des financières pour le 3ème mois consécutif. L'offre continue d'être bien absorbée par les investisseurs malgré des primes limitées voire même négatives. La structure du portefeuille évolue à la marge dans un contexte de tension des taux de référence et de fort resserrement des marges de crédit.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GERM TREA BILL ZCP 18-06-25	6 967 408,63	7 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-07-25	7 966 056,93	2 977 847,30
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	5 022 258,56	5 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 28-05-25	4 999 700,00	5 000 000,00
GERM TREA BILL ZCP 14-05-25	4 988 053,20	5 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 12-06-25	4 985 451,35	5 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 25-06-25	4 978 457,94	5 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 07-05-25	4 954 315,62	5 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 04-06-25	4 951 256,96	5 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 24-04-25	3 674 328,34	5 000 000,00

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : -

- o Change à terme : -
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Lazard 2030 (Anciennement Lazard Sustainable Credit 2025)

Exercice clos le 30 juin 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Lazard 2030,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Lazard 2030 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres financiers, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 septembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Caroline
JAMMES

Digitally signed by Caroline
JAMMES
DN: cn=Caroline JAMMES, o=EY
Associates, ou=0002 817723687,
email=caroline.jammes@fr.ey.com
Date: 2025.09.08 10:05:03 +02'00'

Caroline Jammes

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	811 665,32
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	811 665,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	36 953 091,65
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	36 953 091,65
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 560 525,12
OPCVM	4 560 525,12
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I) (*)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	42 325 282,09
Créances et comptes d'ajustement actifs	-
Comptes financiers	4 224 995,55
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 224 995,55
Total de l'actif I+II	46 550 277,64

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	44 751 294,96
Report à nouveau sur revenu net	63 477,58
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	1 678 663,16
Capitaux propres I	46 493 435,70
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	46 493 435,70
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C) (*)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	-
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	56 841,92
Concours bancaires	0,02
Sous-total autres passifs IV	56 841,94
Total Passifs : I+II+III+IV	46 550 277,64

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	1 230 233,49
Produits sur titres de créances	688 670,33
Produits sur parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	146 377,16
Sous-total produits sur opérations financières	2 065 280,98
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
Sous-total charges sur opérations financières	-
Total revenus financiers nets (A)	2 065 280,98
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-308 265,02
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-308 265,02
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 757 015,96
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-231 819,29
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 525 196,67
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-1 076 532,05
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-1 076 532,05
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	176 190,49
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-900 341,56

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 349 453,62
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 349 453,62
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-295 645,57
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 053 808,05
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-
Impôt sur le résultat V (*)	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1 678 663,16

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Part RC H-EUR

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 1,60% au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Part RD H-EUR

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 1,60% au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Part PC H-EUR

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,20 % au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Part PD H-EUR

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,20 % au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Part EC H-EUR

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,40% au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Part ED H-EUR

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,40% au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	67 967 181,81	57 457 257,23	57 050 432,17	58 002 647,28	46 493 435,70
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR en EUR					
Actif net	8 123 068,31	5 956 811,69	6 314 654,53	6 924 970,24	7 188 709,12
Nombre de titres	7 630,606	6 212,606	6 212,606	6 212,606	6 211,606
Valeur liquidative unitaire	1 064,53	958,82	1 016,42	1 114,66	1 157,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,20	-1,32	-3,88	-40,48	-22,38
Capitalisation unitaire sur revenu	36,59	37,71	38,81	38,65	39,06
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED en EUR					
Actif net	27 079 783,20	23 561 268,04	24 013 268,73	25 345 606,94	25 410 690,42
Nombre de titres	26 018,168	26 018,168	26 018,168	26 018,168	26 017,168
Valeur liquidative unitaire	1 040,80	905,56	922,94	974,15	976,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,17	-1,25	-3,52	-35,48	-18,91
Distribution unitaire sur revenu	35,81	35,66	35,30	33,84	33,01
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR en EUR					
Actif net	24 592 627,50	21 376 811,26	20 241 916,79	20 097 157,06	10 159 853,42
Nombre de titres	23 172,905	22 408,258	20 056,249	18 194,003	8 876,700
Valeur liquidative unitaire	1 061,26	953,97	1 009,25	1 104,60	1 144,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,19	-1,32	-3,85	-40,14	-22,15
Capitalisation unitaire sur revenu	34,46	35,46	36,59	36,22	36,39
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR en EUR					
Actif net	1 945 833,04	1 451 084,83	1 427 448,05	817 622,17	667 490,23
Nombre de titres	1 873,369	1 605,767	1 549,572	840,934	684,795
Valeur liquidative unitaire	1 038,68	903,67	921,18	972,27	974,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,17	-1,25	-3,52	-35,42	-18,89
Distribution unitaire sur revenu	33,75	33,62	33,44	31,93	31,01
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR en EUR					
Actif net	3 223 056,15	2 658 419,45	2 606 118,55	2 317 005,82	1 971 015,94
Nombre de titres	30 673,450	28 314,817	26 395,095	21 569,666	17 815,463
Valeur liquidative unitaire	105,07	93,88	98,73	107,41	110,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,11	-0,13	-0,37	-3,90	-2,14
Capitalisation unitaire sur revenu	2,81	2,87	3,00	2,91	2,86
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR en EUR					
Actif net	3 002 813,61	2 452 861,96	2 447 025,52	2 500 285,05	1 095 676,57
Nombre de titres	28 816,212	26 750,362	25 818,645	24 656,976	10 657,628
Valeur liquidative unitaire	104,20	91,69	94,77	101,40	102,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,11	-0,12	-0,36	-3,69	-1,99
Distribution unitaire sur revenu	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu	2,29	3,51	4,80	5,95	7,01

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Pendant la période de souscription le Fonds sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du Fonds au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net	RC H-EUR	1,200%	
		RD H-EUR	1,200%	
		PC H-EUR	0,600%	
		PD H-EUR	0,600%	
		EC H-EUR	0,400%	
		ED H-EUR	0,400%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Actions, obligations convertibles, instruments assimilés, change	Néant
			Instruments sur marché à terme	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RC H-EUR, RD H-EUR, PC H-EUR, PD H-EUR, EC H-EUR, ED H-EUR	Néant	

Seules les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

A l'exception des frais d'intermédiation, des frais de gestion comptable et des frais de dépositaire, l'ensemble des frais évoqués ci-dessus est perçu dans le cadre de la société en participation, qui depuis 1995 assure entre Lazard Frères Banque et Lazard Frères Gestion SAS la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et à l'exécution des mouvements sur les valeurs en portefeuille. Tous les revenus résultant des techniques de gestion efficace du portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects sont restitués à l'OPC. Tous les coûts et frais relatifs à ces techniques de gestion sont pris en charge par l'OPC.

Swing Pricing

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	58 002 647,28
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 994 394,64
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-16 590 967,19
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 757 015,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 076 532,05
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 349 453,62
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-942 576,56
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	46 493 435,70

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 942,000	2 215 802,58
Parts rachetées durant l'exercice	-1 943,000	-2 216 954,27
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-1 151,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 211,606	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-971,95
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-971,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 017,168	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 574,000	1 778 592,06
Parts rachetées durant l'exercice	-10 891,303	-12 380 069,06
Solde net des souscriptions/rachats	-9 317,303	-10 601 477,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 876,700	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-156,139	-150 844,04
Solde net des souscriptions/rachats	-156,139	-150 844,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	684,795	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-3 754,203	-413 860,61
Solde net des souscriptions/rachats	-3 754,203	-413 860,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 815,463	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-13 999,348	-1 428 267,26
Solde net des souscriptions/rachats	-13 999,348	-1 428 267,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 657,628	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H- EUR FR0013464146	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 188 709,12	6 211,606	1 157,30
LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED FR0013464153	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	25 410 690,42	26 017,168	976,68
LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H- EUR FR0013444908	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 159 853,42	8 876,700	1 144,55
LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H- EUR FR0013444916	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	667 490,23	684,795	974,72
LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H- EUR FR0013444924	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 971 015,94	17 815,463	110,63
LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H- EUR FR0013444932	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	1 095 676,57	10 657,628	102,80

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	811,67	811,67	-	-	-
Titres de créances	36 953,08	36 953,08	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 225,00	-	-	-	4 225,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		37 764,75	-	-	4 225,00

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	811,67
Titres de créances	36 953,08	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 225,00	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	41 178,08	-	-	-	-	-	811,67

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	811,67	-
Titres de créances	36 953,09	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	36 953,09	811,67	-

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créances		
Total des créances		-
Dettes		
	Rachats à payer	31 078,10
	Frais de gestion fixe	25 763,82
Total des dettes		56 841,92
Total des créances et des dettes		-56 841,92

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	30 625,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	109 017,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	113 826,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	4 750,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	27 965,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	22 080,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			4 560 525,12
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	4 560 525,12
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			4 560 525,12

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	1 525 196,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-
Revenus de l'exercice à affecter	1 525 196,67
Report à nouveau	63 477,58
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 588 674,25

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	242 680,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	242 680,04
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	242 680,04
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	242 680,04
Total	242 680,04
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	858 882,74
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	858 882,74
Report à nouveau	53,36
Sommes distribuables au titre du revenu net	858 936,10
Affectation :	
Distribution	858 826,72
Report à nouveau du revenu de l'exercice	109,38
Capitalisation	-
Total	858 936,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	26 017,168
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	33,01
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	323 033,60
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	323 033,60
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	323 033,60
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	323 033,60
Total	323 033,60
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	21 240,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	21 240,18
Report à nouveau	0,45
Sommes distribuables au titre du revenu net	21 240,63
Affectation :	
Distribution	21 235,49
Report à nouveau du revenu de l'exercice	5,14
Capitalisation	-
Total	21 240,63
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	684,795
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	31,01
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	51 010,74
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	51 010,74
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	51 010,74
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	51 010,74
Total	51 010,74
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	28 349,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	28 349,37
Report à nouveau	63 423,77
Sommes distribuables au titre du revenu net	91 773,14
Affectation :	
Distribution	17 052,20
Report à nouveau du revenu de l'exercice	74 720,94
Capitalisation	-
Total	91 773,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	10 657,628
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,60
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-900 341,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-900 341,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-900 341,56

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-139 024,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-139 024,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-139 024,77
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-139 024,77
Total	-139 024,77
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-492 161,69
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-492 161,69
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-492 161,69
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-492 161,69
Total	-492 161,69
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-196 669,82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-196 669,82
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-196 669,82
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-196 669,82
Total	-196 669,82
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-12 939,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-12 939,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-12 939,27
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-12 939,27
Total	-12 939,27
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-38 262,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-38 262,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-38 262,07
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-38 262,07
Total	-38 262,07
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-21 283,94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-21 283,94
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-21 283,94
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-21 283,94
Total	-21 283,94
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			811 665,32	1,75
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			811 665,32	1,75
Electricité			811 665,32	1,75
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	800 000	811 665,32	1,75
TITRES DE CRÉANCES			36 953 091,65	79,47
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			36 953 091,65	79,47
Services aux collectivités			36 953 091,65	79,47
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170725	EUR	5 000 000	4 995 626,05	10,74
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-07-25	EUR	5 000 000	4 999 725,02	10,75
FRENCH REPUBLIC ZCP 06-08-25	EUR	5 000 000	4 990 229,13	10,73
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-07-25	EUR	5 000 000	4 997 799,86	10,75
FRENCH REPUBLIC ZCP 13-08-25	EUR	7 000 000	6 983 658,82	15,02
FRENCH REPUBLIC ZCP 23-07-25	EUR	5 000 000	4 994 003,03	10,74
FRENCH REPUBLIC ZCP 30-07-25	EUR	5 000 000	4 992 049,74	10,74
TITRES D'OPC			4 560 525,12	9,81
OPCVM			4 560 525,12	9,81
Gestion collective			4 560 525,12	9,81
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	2 126	4 560 525,12	9,81
Total			42 325 282,09	91,03

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	42 325 282,09
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 224 995,55
Autres passifs (-)	-56 841,94
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	46 493 435,70

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	EUR	6 211,606	1 157,30
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 ED	EUR	26 017,168	976,68
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	EUR	8 876,700	1 144,55
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	EUR	684,795	974,72
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	EUR	17 815,463	110,63
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	EUR	10 657,628	102,80

LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	52 788 161,92	57 833 155,67
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	34 182 637,69	54 848 879,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 182 637,69	54 848 879,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	12 915 687,47	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	12 915 687,47	0,00
Titres de créances négociables	12 915 687,47	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 689 836,76	2 984 276,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 689 836,76	2 984 276,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	5 288 879,20	311 174,85
Liquidités	5 288 879,20	311 174,85
TOTAL DE L'ACTIF	58 077 041,12	58 144 330,52

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 057 216,51	55 078 324,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	118 512,52	90 797,86
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 110 291,07	-218 104,35
Résultat de l'exercice (a,b)	1 937 209,32	2 099 414,01
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	58 002 647,28	57 050 432,17
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	74 393,82	1 093 893,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	74 393,82	1 093 893,51
COMPTES FINANCIERS	0,02	4,84
Concours bancaires courants	0,02	4,84
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	58 077 041,12	58 144 330,52

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	44 640,68	4 298,47
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 273 525,49	2 464 565,27
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 318 166,17	2 468 863,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,05	0,28
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,05	0,28
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 318 166,12	2 468 863,46
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	332 094,12	334 358,83
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 986 072,00	2 134 504,63
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-48 862,68	-35 090,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 937 209,32	2 099 414,01

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Pendant la période de souscription le Fonds sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du Fonds au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o type « obligations et assimilés » sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o type « titres de créance négociables » :

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

• Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents. Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

Actif brut
 x taux de frais de fonctionnement et de gestion
 x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente
 365 (ou 366 les années bissextiles)

- Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

- La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.
- Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux (TTC maximum)	Barème
Frais de gestion financière	Actif net	RC H-EUR	1,200%	
		RD H-EUR	1,200%	
		PC H-EUR	0,600%	
		PD H-EUR	0,600%	
		EC H-EUR	0,400%	
		ED H-EUR	0,400%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Actions, obligations convertibles, instruments assimilés, change	Néant
			Instruments sur marché à terme	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	RC H-EUR, RD H-EUR, PC H-EUR, PD H-EUR, EC H-EUR, ED H-EUR	Néant	

- **Des frais de transactions**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

- **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	57 050 432,17	57 457 257,23
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 328 507,02	523 962,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 596 150,29	-3 186 093,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	232 597,99	20 225,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 385 260,39	-241 384,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,22
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 397 842,65	1 365 545,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 056 587,73	-6 454 430,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 454 430,38	7 819 976,36
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 011 393,87	-1 023 586,43
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 986 072,00	2 134 504,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	58 002 647,28	57 050 432,17

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 182 637,69	58,93
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	34 182 637,69	58,93
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	12 915 687,47	22,27
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	12 915 687,47	22,27
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	34 182 637,69	58,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	12 915 687,47	22,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 288 879,20	9,12
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	7 000 324,42	12,07	0,00	0,00	0,00	0,00	27 182 313,27	46,86
Titres de créances	0,00	0,00	12 915 687,47	22,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 288 879,20	9,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Rachats à payer	45 329,66
	Frais de gestion fixe	29 064,16
TOTAL DES DETTES		74 393,82
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-74 393,82

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 942,000	2 080 697,64
Parts rachetées durant l'exercice	-1 942,000	-2 080 697,64
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 212,606	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 018,168	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 174,000	1 247 809,38
Parts rachetées durant l'exercice	-3 036,246	-3 218 565,15
Solde net des souscriptions/rachats	-1 862,246	-1 970 755,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 194,003	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-708,638	-685 790,91
Solde net des souscriptions/rachats	-708,638	-685 790,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	840,934	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-4 825,429	-495 743,67
Solde net des souscriptions/rachats	-4 825,429	-495 743,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 569,666	
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 161,669	-115 352,92
Solde net des souscriptions/rachats	-1 161,669	-115 352,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 656,976	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	28 721,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	105 936,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	128 034,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 771,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	30 040,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	30 589,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 689 836,76
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET	5 689 836,76
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 689 836,76

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	118 512,52	90 797,86
Résultat	1 937 209,32	2 099 414,01
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 055 721,84	2 190 211,87

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	240 160,62	241 151,96
Total	240 160,62	241 151,96

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED		
Affectation		
Distribution	880 454,81	918 441,33
Report à nouveau de l'exercice	53,36	150,70
Capitalisation	0,00	0,00
Total	880 508,17	918 592,03
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	26 018,168	26 018,168
Distribution unitaire	33,84	35,30
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	659 155,66	734 020,21
Total	659 155,66	734 020,21

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR		
Affectation		
Distribution	26 851,02	51 817,69
Report à nouveau de l'exercice	0,49	7,94
Capitalisation	0,00	0,00
Total	26 851,51	51 825,63
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	840,934	1 549,572
Distribution unitaire	31,93	33,44
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	62 860,71	79 378,57
Total	62 860,71	79 378,57

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR		
Affectation		
Distribution	39 451,16	41 309,83
Report à nouveau de l'exercice	146 734,01	123 933,64
Capitalisation	0,00	0,00
Total	186 185,17	165 243,47
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	24 656,976	25 818,645
Distribution unitaire	1,60	1,60
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 110 291,07	-218 104,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 110 291,07	-218 104,35

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-251 545,16	-24 128,67
Total	-251 545,16	-24 128,67

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-923 147,14	-91 756,25
Total	-923 147,14	-91 756,25

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-730 373,80	-77 399,25
Total	-730 373,80	-77 399,25

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-29 790,20	-5 458,13
Total	-29 790,20	-5 458,13

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-84 328,75	-9 985,81
Total	-84 328,75	-9 985,81

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-91 106,02	-9 376,24
Total	-91 106,02	-9 376,24

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	43 507 903,78	67 967 181,81	57 457 257,23	57 050 432,17	58 002 647,28
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR en EUR					
Actif net	8 077 539,03	8 123 068,31	5 956 811,69	6 314 654,53	6 924 970,24
Nombre de titres	8 465,606	7 630,606	6 212,606	6 212,606	6 212,606
Valeur liquidative unitaire	954,15	1 064,53	958,82	1 016,42	1 114,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,08	-1,20	-1,32	-3,88	-40,48
Capitalisation unitaire sur résultat	22,12	36,59	37,71	38,81	38,65
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED en EUR					
Actif net	24 825 498,86	27 079 783,20	23 561 268,04	24 013 268,73	25 345 606,94
Nombre de titres	26 018,168	26 018,168	26 018,168	26 018,168	26 018,168
Valeur liquidative unitaire	954,16	1 040,80	905,56	922,94	974,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,08	-1,17	-1,25	-3,52	-35,48
Distribution unitaire sur résultat	22,11	35,81	35,66	35,30	33,84
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part RC H USD en USD					
Actif net en USD	93,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	93,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-3,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	1,73	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part RD H USD en USD					
Actif net en USD	93,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	93,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	-3,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR en EUR					
Actif net	7 299 671,60	24 592 627,50	21 376 811,26	20 241 916,79	20 097 157,06
Nombre de titres	7 658,801	23 172,905	22 408,258	20 056,249	18 194,003
Valeur liquidative unitaire	953,10	1 061,26	953,97	1 009,25	1 104,60
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1,08	-1,19	-1,32	-3,85	-40,14
Capitalisation unitaire sur résultat	21,07	34,46	35,46	36,59	36,22
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR en EUR					
Actif net	34 316,82	1 945 833,04	1 451 084,83	1 427 448,05	817 622,17
Nombre de titres	36,000	1 873,369	1 605,767	1 549,572	840,934
Valeur liquidative unitaire	953,24	1 038,68	903,67	921,18	972,27
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1,08	-1,17	-1,25	-3,52	-35,42
Distribution unitaire sur résultat	21,18	33,75	33,62	33,44	31,93
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR en EUR					
Actif net	2 270 452,79	3 223 056,15	2 658 419,45	2 606 118,55	2 317 005,82
Nombre de titres	23 891,671	30 673,450	28 314,817	26 395,095	21 569,666
Valeur liquidative unitaire	95,03	105,07	93,88	98,73	107,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,10	-0,11	-0,13	-0,37	-3,90
Capitalisation unitaire sur résultat	1,85	2,81	2,87	3,00	2,91
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR en EUR					
Actif net	1 000 257,97	3 002 813,61	2 452 861,96	2 447 025,52	2 500 285,05
Nombre de titres	10 520,047	28 816,212	26 750,362	25 818,645	24 656,976
Valeur liquidative unitaire	95,08	104,20	91,69	94,77	101,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,10	-0,11	-0,12	-0,36	-3,69
Distribution unitaire sur résultat	0,80	1,60	1,60	1,60	1,60
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	1,10	2,29	3,51	4,80	5,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 2.375% 12-11-79	EUR	1 200 000	1 173 502,19	2,02
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	800 000	793 797,26	1,37
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	1 000 000	923 647,95	1,59
THY 2.5% 25-02-25 EMTN	EUR	600 000	595 519,90	1,03
TOTAL ALLEMAGNE			3 486 467,30	6,01
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	1 600 000	1 530 794,19	2,64
TOTAL BELGIQUE			1 530 794,19	2,64
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 2.0% 17-01-30	EUR	1 000 000	988 735,68	1,70
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	500 000	496 727,01	0,86
NCG BAN 4.625% 07-04-30	EUR	1 000 000	1 004 217,26	1,73
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	900 000	905 070,64	1,56
TOTAL ESPAGNE			3 394 750,59	5,85
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT 1.355% 07-02-25	EUR	900 000	890 230,67	1,54
TOTAL ETATS-UNIS			890 230,67	1,54
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	700 000	690 522,58	1,19
AIR LIQ FIN 1.25% 03-06-25	EUR	1 200 000	1 173 567,78	2,02
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	1 200 000	1 213 735,87	2,09
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	1 400 000	1 427 234,17	2,46
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	600 000	586 977,45	1,01
ORANGE 2.375% PERP	EUR	1 300 000	1 282 716,95	2,22
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	500 000	485 561,99	0,84
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	1 200 000	1 189 934,85	2,05
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	300 000	293 154,82	0,51
TOTALENERGIES SE 2.625% PERP EMTN	EUR	1 400 000	1 391 024,05	2,40
VALEO 1.5% 18-06-25 EMTN	EUR	400 000	388 870,14	0,67
TOTAL FRANCE			10 123 300,65	17,46
IRLANDE				
AIB GROUP 6.25% PERP	EUR	400 000	399 994,75	0,69
TOTAL IRLANDE			399 994,75	0,69
ITALIE				
ATLANTIA EX AUTOSTRADA 1.625% 03-02-25	EUR	485 000	478 399,07	0,83
ENEL 3.5% 24-05-80	EUR	900 000	892 898,75	1,54
INTE 3.75% PERP	EUR	750 000	740 850,58	1,28
INTE SP VITA SUB 4.75% PERP	EUR	800 000	814 821,38	1,40
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	400 000	396 114,68	0,68
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	1 600 000	1 588 894,21	2,74
TOTAL ITALIE			4 911 978,67	8,47
LUXEMBOURG				
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 5.25% PERP	EUR	1 400 000	1 364 314,68	2,35
TOTAL LUXEMBOURG			1 364 314,68	2,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
KPN 2.0% PERP	EUR	800 000	793 146,80	1,37
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	1 300 000	1 310 290,12	2,26
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	1 400 000	1 417 044,90	2,44
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	700 000	719 399,33	1,24
TOTAL PAYS-BAS			4 239 881,15	7,31
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	1 000 000	993 777,32	1,71
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	800 000	790 035,15	1,36
TOTAL PORTUGAL			1 783 812,47	3,07
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	1 200 000	1 181 500,20	2,03
TOTAL ROYAUME-UNI			1 181 500,20	2,03
SUEDE				
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.248% PERP	EUR	500 000	379 810,79	0,65
VOLVO CAR AB 2.0% 24-01-25	EUR	500 000	495 801,58	0,86
TOTAL SUEDE			875 612,37	1,51
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			34 182 637,69	58,93
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			34 182 637,69	58,93
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRAN TREA BILL BTF ZCP 21-05-25	EUR	1 300 000	1 260 571,97	2,17
FRAN TREA BILL BTF ZCP 24-04-25	EUR	1 300 000	1 263 858,66	2,18
FRAN TREA BILL BTF ZCP 29-01-25	EUR	1 300 000	1 273 429,89	2,19
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-01-25	EUR	1 300 000	1 276 520,29	2,20
FRENCH REPUBLIC ZCP 14-11-24	EUR	1 300 000	1 282 279,96	2,21
FRENCH REPUBLIC ZCP 16-10-24	EUR	1 500 000	1 483 715,20	2,56
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-06-25	EUR	1 300 000	1 257 344,58	2,17
FRENCH REPUBLIC ZCP 26-02-25	EUR	1 300 000	1 270 217,08	2,19
FRENCH REPUBLIC ZCP 26-03-25	EUR	1 300 000	1 267 034,92	2,19
FRENCH REPUBLIC ZCP 27-11-24	EUR	1 300 000	1 280 714,92	2,21
TOTAL FRANCE			12 915 687,47	22,27
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			12 915 687,47	22,27
TOTAL Titres de créances			12 915 687,47	22,27
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET	EUR	2 734	5 689 836,76	9,81
TOTAL FRANCE			5 689 836,76	9,81
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 689 836,76	9,81
TOTAL Organismes de placement collectif			5 689 836,76	9,81
Dettes			-74 393,82	-0,13
Comptes financiers			5 288 879,18	9,12
Actif net			58 002 647,28	100,00

Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR	EUR	840,934	972,27
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED	EUR	26 018,168	974,15
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR	EUR	24 656,976	101,40
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RC H-EUR	EUR	21 569,666	107,41
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PC H-EUR	EUR	18 194,003	1 104,60
Parts LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 EC H-EUR	EUR	6 212,606	1 114,66

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 Part ED

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	880 454,80	EUR	33,84	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	880 454,80	EUR	33,84	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 PD H-EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	26 851,02	EUR	31,93	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	26 851,02	EUR	31,93	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD SUSTAINABLE CREDIT 2025 RD H-EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	39 451,16	EUR	1,60	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	39 451,16	EUR	1,60	EUR

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Sustainable Credit 2025



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Sustainable Credit 2025 - Part RC H-EUR
Code ISIN :	FR0013444924
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	06/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 10/12/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 1,60% au 30 juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose principalement sur une gestion de type « portage ». Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre. Le taux de rotation du FCP sera en conséquence faible. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La prise en compte des critères ESG impacte la structure globale du portefeuille en investissant exclusivement dans des obligations ayant un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon notre partenaire ESG. Cette approche exclut au minimum 20% de l'univers d'investissement du fonds. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

La stratégie d'investissement consiste ensuite, à partir de cet univers d'investissement ESG, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations qui correspondent à la stratégie d'investissement du Fonds par leur liquidité (montant en circulation suffisant), leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (inférieure au 30 juin 2025) et la devise de l'émission. Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Lorsque progressivement, les obligations composant le portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations dont la maturité (finale, ou options de remboursement au gré de l'émetteur ou du porteur) ne dépasse pas le 30 juin 2025.

- en titres de créances (échéance maximum 30 juin 2025) ou d'instruments du marché monétaire et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le gérant pourra également investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds») à hauteur de 35% maximum de l'actif net. Les titres seront libellés en EUR, USD ou GBP et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions uniquement en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change via des contrats à terme ou du change à terme.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés
- AVERTISSEMENT : cet OPC peut investir un pourcentage de 100% dans des émissions de titres de créance de faible qualité de crédit et présente un risque de crédit très élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 730 €	7 520 €
	Rendement annuel moyen	-62,7%	-9,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 420 €	8 260 €
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-6,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 990 €	10 090 €
	Rendement annuel moyen	-0,1%	0,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 210 €	10 320 €
	Rendement annuel moyen	22,1%	1,0%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2019 - 30/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	227 €	494 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,3%	1,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,9% avant déduction des coûts et de 0,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	124 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=ST3 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Sustainable Credit 2025



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Sustainable Credit 2025 - Part RD H-EUR
Code ISIN :	FR0013444932
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	06/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 10/12/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 1,60% au 30 juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose principalement sur une gestion de type « portage ». Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre. Le taux de rotation du FCP sera en conséquence faible. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La prise en compte des critères ESG impacte la structure globale du portefeuille en investissant exclusivement dans des obligations ayant un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon notre partenaire ESG. Cette approche exclut au minimum 20% de l'univers d'investissement du fonds. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

La stratégie d'investissement consiste ensuite, à partir de cet univers d'investissement ESG, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations qui correspondent à la stratégie d'investissement du Fonds par leur liquidité (montant en circulation suffisant), leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (inférieure au 30 juin 2025) et la devise de l'émission. Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Lorsque progressivement, les obligations composant le portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations dont la maturité (finale, ou options de remboursement au gré de l'émetteur ou du porteur) ne dépasse pas le 30 juin 2025.

- en titres de créances (échéance maximum 30 juin 2025) ou d'instruments du marché monétaire et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le gérant pourra également investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds») à hauteur de 35% maximum de l'actif net. Les titres seront libellés en EUR, USD ou GBP et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions uniquement en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change via des contrats à terme ou du change à terme.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution et/ou Report

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés
- **AVERTISSEMENT** : cet OPC peut investir un pourcentage de 100% dans des émissions de titres de créance de faible qualité de crédit et présente un risque de crédit très élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 780 €	7 200 €
	Rendement annuel moyen	-62,2%	-10,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 420 €	8 260 €
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-6,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 980 €	10 070 €
	Rendement annuel moyen	-0,2%	0,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 100 €	10 320 €
	Rendement annuel moyen	21,0%	1,0%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2019 - 30/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	227 €	493 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,3%	1,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,8% avant déduction des coûts et de 0,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	124 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=ST4 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Sustainable Credit 2025



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Sustainable Credit 2025 - Part PC H-EUR
Code ISIN :	FR0013444908
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	06/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 10/12/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,20 % au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose principalement sur une gestion de type « portage ». Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre. Le taux de rotation du FCP sera en conséquence faible. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La prise en compte des critères ESG impacte la structure globale du portefeuille en investissant exclusivement dans des obligations ayant un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon notre partenaire ESG. Cette approche exclut au minimum 20% de l'univers d'investissement du fonds. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

La stratégie d'investissement consiste ensuite, à partir de cet univers d'investissement ESG, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations qui correspondent à la stratégie d'investissement du Fonds par leur liquidité (montant en circulation suffisant), leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (inférieure au 30 juin 2025) et la devise de l'émission. Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Lorsque progressivement, les obligations composant le portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations dont la maturité (finale, ou options de remboursement au gré de l'émetteur ou du porteur) ne dépasse pas le 30 juin 2025.

- en titres de créances (échéance maximum 30 juin 2025) ou d'instruments du marché monétaire et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le gérant pourra également investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds») à hauteur de 35% maximum de l'actif net. Les titres seront libellés en EUR, USD ou GBP et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions uniquement en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change via des contrats à terme ou du change à terme.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés
- **AVERTISSEMENT :** cet OPC peut investir un pourcentage de 100% dans des émissions de titres de créance de faible qualité de crédit et présente un risque de crédit très élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 740 €	7 520 €
	Rendement annuel moyen	-62,6%	-9,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 430 €	8 270 €
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-6,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 990 €	10 110 €
	Rendement annuel moyen	-0,1%	0,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 300 €	10 490 €
	Rendement annuel moyen	23,0%	1,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2019 - 30/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	168 €	309 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,7%	1,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,4% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=ST1 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Sustainable Credit 2025



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Sustainable Credit 2025 - Part PD H-EUR
Code ISIN :	FR0013444916
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	06/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 10/12/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,20 % au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose principalement sur une gestion de type « portage ». Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre. Le taux de rotation du FCP sera en conséquence faible. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La prise en compte des critères ESG impacte la structure globale du portefeuille en investissant exclusivement dans des obligations ayant un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon notre partenaire ESG. Cette approche exclut au minimum 20% de l'univers d'investissement du fonds. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

La stratégie d'investissement consiste ensuite, à partir de cet univers d'investissement ESG, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations qui correspondent à la stratégie d'investissement du Fonds par leur liquidité (montant en circulation suffisant), leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (inférieure au 30 juin 2025) et la devise de l'émission. Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Lorsque progressivement, les obligations composant le portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations dont la maturité (finale, ou options de remboursement au gré de l'émetteur ou du porteur) ne dépasse pas le 30 juin 2025.

- en titres de créances (échéance maximum 30 juin 2025) ou d'instruments du marché monétaire et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le gérant pourra également investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds») à hauteur de 35% maximum de l'actif net. Les titres seront libellés en EUR, USD ou GBP et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions uniquement en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change via des contrats à terme ou du change à terme.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution et/ou Report

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés
- AVERTISSEMENT : cet OPC peut investir un pourcentage de 100% dans des émissions de titres de créance de faible qualité de crédit et présente un risque de crédit très élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 720 €	7 230 €
	Rendement annuel moyen	-62,8%	-10,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 380 €	8 140 €
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-6,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 970 €	9 840 €
	Rendement annuel moyen	-0,3%	-0,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 040 €	10 250 €
	Rendement annuel moyen	20,4%	0,8%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	168 €	303 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,7%	1,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,5% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=ST2 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Sustainable Credit 2025

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Sustainable Credit 2025 - Part EC H-EUR
Code ISIN :	FR0013464146
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	06/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 10/12/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,40% au 30 juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose principalement sur une gestion de type « portage ». Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre. Le taux de rotation du FCP sera en conséquence faible. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promet des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La prise en compte des critères ESG impacte la structure globale du portefeuille en investissant exclusivement dans des obligations ayant un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon notre partenaire ESG. Cette approche exclut au minimum 20% de l'univers d'investissement du fonds. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

La stratégie d'investissement consiste ensuite, à partir de cet univers d'investissement ESG, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations qui correspondent à la stratégie d'investissement du Fonds par leur liquidité (montant en circulation suffisant), leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (inférieure au 30 juin 2025) et la devise de l'émission. Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Lorsque progressivement, les obligations composant le portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations dont la maturité (finale, ou options de remboursement au gré de l'émetteur ou du porteur) ne dépasse pas le 30 juin 2025.

- en titres de créances (échéance maximum 30 juin 2025) ou d'instruments du marché monétaire et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le gérant pourra également investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds ») à hauteur de 35% maximum de l'actif net. Les titres seront libellés en EUR, USD ou GBP et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions uniquement en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change via des contrats à terme ou du change à terme.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés
- **AVERTISSEMENT** : cet OPC peut investir un pourcentage de 100% dans des émissions de titres de créance de faible qualité de crédit et présente un risque de crédit très élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 740 €	7 520 €
	Rendement annuel moyen	-62,6%	-9,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 360 €	7 750 €
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-8,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 870 €	9 930 €
	Rendement annuel moyen	-1,4%	-0,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 330 €	10 520 €
	Rendement annuel moyen	23,2%	1,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2019 - 30/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	148 €	245 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,5%	0,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,6% avant déduction des coûts et de -0,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	45 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=ST5 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Sustainable Credit 2025

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Sustainable Credit 2025 - Part ED H-EUR
Code ISIN :	FR0013464153
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	06/08/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 10/12/2019 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,40% au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières. Ces investissements sont effectués sans contraintes de notation financière, négociés en Euro et/ou en Dollar US et/ou en Livre Sterling, tout en prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose principalement sur une gestion de type « portage ». Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre. Le taux de rotation du FCP sera en conséquence faible. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La prise en compte des critères ESG impacte la structure globale du portefeuille en investissant exclusivement dans des obligations ayant un profil ESG amorcé, probant ou avancé selon notre partenaire ESG. Cette approche exclut au minimum 20% de l'univers d'investissement du fonds. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

La stratégie d'investissement consiste ensuite, à partir de cet univers d'investissement ESG, à appliquer un filtre quantitatif qui permet d'isoler des obligations qui correspondent à la stratégie d'investissement du Fonds par leur liquidité (montant en circulation suffisant), leur première date de maturité finale ou de remboursement anticipé (inférieure au 30 juin 2025) et la devise de l'émission. Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse qualitative des obligations. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Lorsque progressivement, les obligations composant le portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations dont la maturité (finale, ou options de remboursement au gré de l'émetteur ou du porteur) ne dépasse pas le 30 juin 2025.

- en titres de créances (échéance maximum 30 juin 2025) ou d'instruments du marché monétaire et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le gérant pourra également investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (« Cocos Bonds») à hauteur de 35% maximum de l'actif net. Les titres seront libellés en EUR, USD ou GBP et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions uniquement en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change via des contrats à terme ou du change à terme.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution et/ou Report

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés
- AVERTISSEMENT : cet OPC peut investir un pourcentage de 100% dans des émissions de titres de créance de faible qualité de crédit et présente un risque de crédit très élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 720 €	7 140 €
	Rendement annuel moyen	-62,8%	-10,6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 370 €	8 150 €
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-6,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 970 €	9 850 €
	Rendement annuel moyen	-0,3%	-0,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 050 €	10 260 €
	Rendement annuel moyen	20,5%	0,9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 - 30/06/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)

- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	148 €	244 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,5%	0,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,3% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	45 €
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=ST6 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard 2030

Identifiant d'entité juridique : 9695001672QKIDA4Q543

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

● ○ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

✖ bien qu'il n'ait pas eu d'objectif
l'investissement durable, il présentait une
proportion de 20,40% d'investissements
durables

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ✖ ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

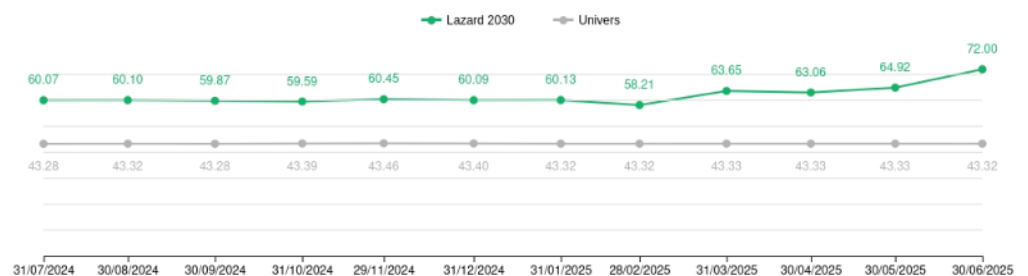
Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

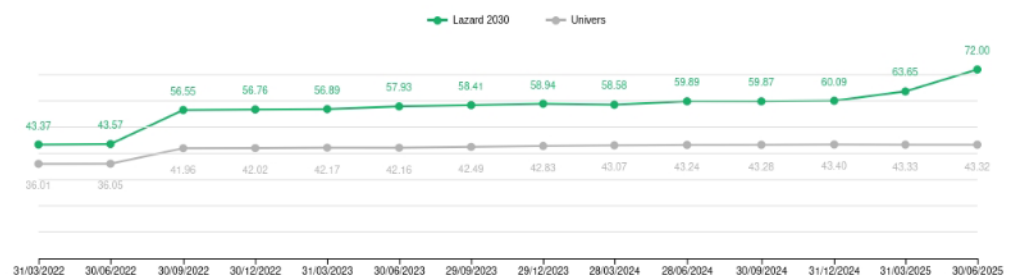
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :
70% ER00 + 30% HE00

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?



● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	3,89%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	10,84%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	37,77%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	13,82%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	9,59%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	22,75%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	6,00%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	6,95%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	32,00%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/07/2024 au 30/06/2025

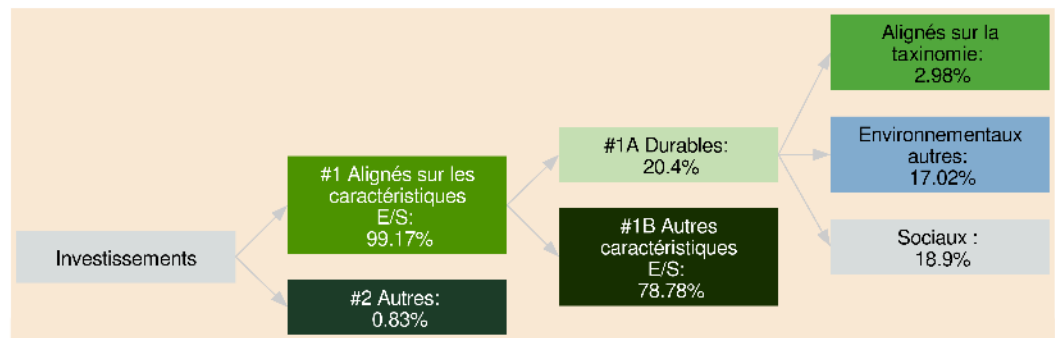
Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	OPC	9,85%	FRANCE
2	FRENCH REPUBLIC ZCP 18-06-25	SECTEUR INCONNU	5,91%	FRANCE
3	FRAN TREA BILL BTF ZCP 21-05-25	SECTEUR INCONNU	4,94%	FRANCE
4	FRAN TREA BILL BTF ZCP 04-06-25	SECTEUR INCONNU	4,11%	FRANCE
5	FRENCH REPUBLIC ZCP 07-05-25	SECTEUR INCONNU	3,43%	FRANCE
6	FRAN TREA BILL BTF ZCP 24-04-25	SECTEUR INCONNU	3,42%	FRANCE
7	UNICREDIT 5.375% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,72%	ITALIE
8	GERM TREA BILL ZCP 18-06-25	SECTEUR INCONNU	2,59%	ALLEMAGNE
9	FRENCH REPUBLIC ZCP 26-03-25	SECTEUR INCONNU	2,48%	FRANCE
10	FRENCH REPUBLIC ZCP 26-02-25	SECTEUR INCONNU	2,11%	FRANCE
11	AIR LIQ FIN 1.25% 03-06-25	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,02%	FRANCE
12	FRENCH REPUBLIC ZCP 02-07-25	SECTEUR INCONNU	1,98%	FRANCE
13	FRENCH REPUBLIC ZCP 09-04-25	SECTEUR INCONNU	1,90%	FRANCE
14	BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,82%	ROYAUME-UNI
15	ORANGE 2.375% 15/04/2025 EMTN	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,80%	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

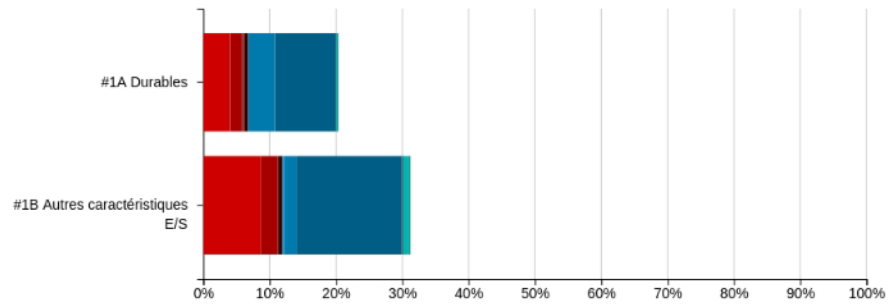
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industries extractives		0.02%
Industrie manufacturière	4.03%	8.67%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.84%	2.56%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.12%	0.05%
Construction	0.23%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	0.57%	0.64%
Transports et entreposage	0.02%	0.11%
Hébergement et restauration		0.21%
Information et communication	3.97%	1.84%
Activités financières et d'assurance	9.18%	15.77%
Activités immobilières	0.08%	0.12%
Administration publique		0.11%
Autres activités de services		0.81%
OPC	0.33%	0.32%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 6,96% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

☐ Oui :

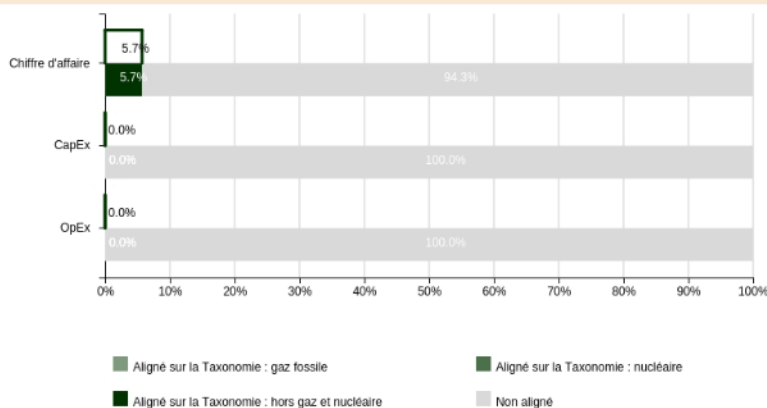
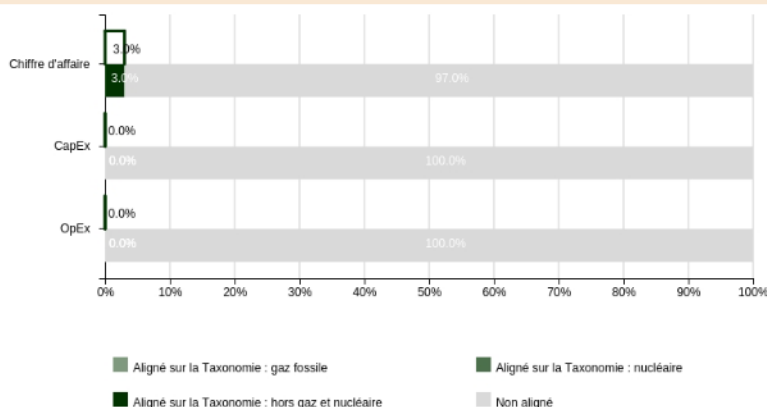
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaire pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 17,02%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 18,90%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 0,83%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;

- 75% pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 99,17%.

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de Moody's ESG.

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
70% ER00 + 30% HE00

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.